

Séance du **5 décembre 2024**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

**Budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
(2024/P31)**

Rapport lu par Mme Anne-Francine Simonin

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 31/2024, du 23 septembre 2024, sur le budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL),

VU le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'adopter le budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du **5 décembre 2024**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 6 décembre 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président la Secrétaire
  
Philippe Herminjard Carole Dind

Séance du **5 décembre 2024**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Budget 2025 du Fonds culturel Riviera (FCR) (2024/P32)

Rapport lu par Mme Carole Meyer

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 32/2024, du 30 septembre 2024, sur le budget 2025 du Fonds culturel Riviera (FCR),

VU le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

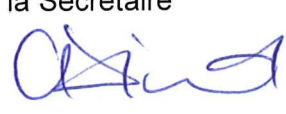
d'adopter le budget 2025 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré en séance du **5 décembre 2024**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 6 décembre 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président		la Secrétaire
		
Philippe Herminjard		Carole Dind

Séance du **5 décembre 2024**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Budget communal pour l'exercice 2025 (2024/P33)

Rapport : Mme Marianne Ghorayeb

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 33/2024, du 30 septembre 2024, concernant le budget communal pour l'exercice 2025,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2025, tel qu'amendé et qui présente les résultats suivants :

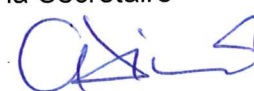
Charges	CHF	165'610'400.00
Revenus	CHF	162'481'800.00
Excédent de charges	CHF	3'128'600.00
Autofinancement	CHF	5'860'500.00

Ainsi délibéré en séance du **5 décembre 2024**.

Adopté à une large majorité (onze abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 6 décembre 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président		la Secrétaire
		
Philippe Herminjard		Carole Dind